



Répartition des frais - 2018 / 2019

**Convoqués par l'UGSEL Nationale :**

- Jury national et délégués sportifs sans élèves :

Hébergement = UGSEL Nationale à hauteur de 50%, le reste par l'organisateur

Transport = UGSEL Nationale

Repas = Organisateur

- Jury national et délégués sportifs avec élèves :

Hébergement = AS

Hébergement des membres CTN = UGSEL Nationale

Transport = UGSEL Nationale

Repas = Organisateur

- Jeunes officiels **convoqués par l'UGSEL Nationale** (Arbitres, commissaires sportifs) **et non compétiteurs** :

Hébergement = UGSEL Nationale

Transport = UGSEL Nationale

Repas = Organisateur

- Jeunes officiels **aussi compétiteurs** :

Hébergement = AS

Transport = AS mais PK

Repas = AS

- Jeunes officiels **non compétiteurs**:

Hébergement = AS

Transport = AS mais PK

Repas = Organisateur

- Membres du Bureau National et des Services Nationaux pris en charge par l'UGSEL Nationale.

- Membres des Services Nationaux assurant le secrétariat de championnat,

Hébergement repas par l'organisateur

Transport par l'UGSEL Nationale

**ÉDQUER... TOUT UN SPORT !**